

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## La grippe aviaire de retour dans les élevages

**COMPTE** tenu de la gravité de cette pathologie, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures conservatoires afin d'éviter une catastrophe sanitaire à grande échelle.

GM.NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

**D**EPUIS le 13 avril dernier, des experts de la Direction de l'élevage ont observé des pertes anormales de volaille dans trois fermes situées dans la zone de Meyang, dans le département du Komo-Mondah (province de l'Estuaire).

Pour déceler le problème, des prélèvements ont été effectués pour analyses au Centre interdisciplinaire de recherches médicales de Franceville (CIRMF). L'examen a révélé la présence du virus H5N1 de la grippe aviaire. Compte tenu de la gravité de cette pathologie, qui a une incidence sur la santé publique et un fort enjeu économique, le

gouvernement a annoncé, par la voix du directeur général de l'Élevage, Jean-Jacques Mouyabi, quelques mesures conservatoires. D'abord, l'ouverture d'une enquête épidémiologique. Celle-ci se tiendra dans les élevages. Ensuite, toute circulation de volailles vivantes est suspendue dans le Grand Libreville, ainsi que leur importation des pays voisins. Les points de vente des volailles vivantes devront rester fermés durant la période des restrictions. La mise en place des mesures de biosécurité dans toutes les fermes du pays. Un numéro vert, 060 00 76 79, a été mis en place pour répondre aux questions du public. La manifestation de la grippe aviaire peut avoir un impact négatif sur la consommation, la commercialisation et la production des produits avicoles. Il peut y avoir, par exemple, une baisse drastique des prix, des revenus, avec une consommation pouvant devenir nulle à un certain moment.



Un jeune fermier remplissant des palettes d'œufs destinés à la vente.

## CPG : Alain Bâ Oumar démissionne pour « raisons personnelles »

**RÉUNI** hier en session extraordinaire, le Conseil d'administration de la CPG a pris acte de la décision du président Ba Oumar d'écarter son mandat pour raisons personnelles, et lancer un processus inclusif pour désigner un nouveau président de la CPG dans 2 mois.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon



Alain Bâ Oumar

## Cap Lopez : TotalEnergies à l'arrêt

MSM  
Libreville/Gabon

**L'**INCIDENT survenu le 28 avril dernier au terminal pétrolier du Cap Lopez géré par Perenco Gabon a finalement des répercussions sur une partie de la production pétrolière nationale.

Après la compagnie Maurel & Prom, c'est au tour de TotalEnergies EP Gabon d'informer de la suspension de ses opérations de

réception et d'export de pétrole brut. " Cette situation a conduit à un arrêt de la production de TotalEnergies EP Gabon le 28 avril 2022. L'opérateur du terminal travaille à la reprise de ses activités. TotalEnergies EP Gabon reste mobilisée et étudie les options possibles pour permettre une reprise de la production dans les meilleurs délais", indique l'entreprise dans un communiqué publié le 10 mai dernier.

**L**e Conseil d'administration de la Confédération patronale gabonaise (CPG), convoqué par son président Alain Bâ Oumar s'est réuni ce vendredi 20 Mai 2022 à l'immeuble Libreville Business Square. Les travaux ont porté sur le seul point à l'ordre du jour : la décision du président du bureau exécutif de mettre un terme pour raisons personnelles à son mandat dès lors qu'un nouveau président sera désigné selon les formes prescrites par l'institu-

tion pour lui succéder. Prenant acte de cette décision, le Conseil d'administration a mis en place une commission électorale et une commission dialogue qui disposent d'un délai de deux mois pour aboutir à l'élection du nouveau président de la CPG. La commission électorale indépendante aura la charge d'organiser une élection transparente conformément aux statuts de la CPG. Elle sera présidée par Jacqueline Bignoumba, présidente de l'Upega (Union pétrolière gabonaise). La commission

dialogue, présidée par Léod Paul Batolo, Administrateur directeur général de la Comilog, permettra quant à elle de rétablir le dialogue avec les organisations démissionnaires. Celles d'entre elles qui souhaitent réintégrer la CPG et participer au processus de renouvellement du bureau exécutif pourront rejoindre l'institution selon les dispositions statutaires. Le bureau exécutif actuel conduira normalement les affaires de la CPG jusqu'à la désignation du nouveau président qui devrait intervenir d'ici deux mois.